SOUK AHRAS

13 000 demandes de logements en instance

449 logements publics locatifs, en sus de 550 autres unités, ont été attribués dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire à Souk-Ahras

On a appris de sources sûres que le nombre de dossiers déposés au niveau de la daïra avoisine les 13 000, ce qui a contraint la commission à faire passer tous les souscripteurs au peigne fin et accorder la priorité à ceux qui sont le plus dans le besoin. Rappelons que l'attribution des logements s'inscrit dans le cadre de l'application des décisions prises par le président de la République.

Photo : DR

Dans ce contexte, un responsable de la wilaya interrogé sur la politique de l'Etat dans le cadre de la lutte contre la spéculation a indiqué que «nous prenons acte de cette problématique et l'Etat combattra ceux qui se sont spécialisés dans la spéculation des habitations précaires après que leurs propriétaires eurent bénéficié d'opérations de relogement ; il n'y a pas lieu de contourner les mécanismes sur lesquels se base l'administration d'autant plus qu'il existe un fichier de l'habitat qui dispose des données précises sur la situation des demandeurs de logement par le biais d'un réseau numérisé.

Concernant les recours, nous venons de savoir que plus de 1 100 requêtes ont été adressées à la commission désignée pour statuer sur les postulants lésés».

Selon une source autorisé, 5 433 logements publics locatifs et LPA (promotionnels aidés) seront attribués durant les trois prochaines années.

Barour Yacine

SIDI-BEL-ABBÈS

5 personnes écrouées pour vol de cheptel

Suite à la disparition de 175 têtes d'ovins dans la localité de Ras-El-Ma il y a quelques jours, un important réseau de voleurs de cheptel qui activait dans le sud-ouest de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, à Tlemcen et à Saïda a été démantelé.

Selon nos sources, ce réseau composé de personnes originaires de Sidi-Daho, Sidi-Ali Boussidi, Ras-El-Ma, Moulay Slissen et Hoceiba sévissait au niveau des fermes et enclos des localités de Ras-El-Ma, Moulay Slissen, Tabia Hoceïba, Sidi-Ali Boussidi, toutes situées au sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, et dans d'autres localités des wilayas de Tlemcen et Saïda. Il acheminait le cheptel volé vers la frontière algéro-marocaine où il était revendu. Après une enquête minutieuse et une sourcière tendue par la gendarmerie de Ras-El-Ma, les halabas et voleurs à la fois sont tombés dans les mailles du filet des services de sécurité. Cinq personnes ont été déférées devant le procureur du tribunal de Telagh qui les a écrouées.

A. M.

Arrestation de cinq dealers

Les brigades de lutte contre les stupéfiants de la gendarmerie de Sidi-Bel-Abbès et de Ras-El-Ma sont parvenues, au cours de la semaine dernière, à arrêter 5 dealers.

A Ras-El-Ma, deux frères ont été arrêtés en leur domicile en possession de 60 g de kif traité, alors que trois autres personnes en possession de 50 g ont été arrêtées dans le quartier de Benhamouda de SBA. Les cinq mis en cause ont été écroués.

A. M.

250 pharmacies conventionnées dans le cadre du tiers payant

Quelque 128 659 cartes Chifa ont à ce jour été distribuées aux assurés sociaux de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès.

Les assurés n'ayant pas déposé leur dossier pour bénéficier d'une carte Chifa sont appelés à se présenter au centre concerné.

La Cnas mène depuis quelques mois une opération de modernisation pour une meilleure prise en charge des assurés sociaux et une amélioration de la qualité des prestations.

Quelque 250 pharmacies, trois cliniques d'hémodialyse, quatre entreprises de transport de malades, 51 médecins généralistes et 5 médecins spécialistes ont signé une convention avec la Cnas, facilitant ainsi l'accès aux soins aux assurés et à leurs ayants droit. Concernant la délivrance des médicaments, les assurés peuvent se rapprocher de n'importe quelle pharmacie se trouvant dans la wilaya. Au-delà du montant de 2 000 DA, l'assuré social doit passer par un contrôle à la Cnas. Aujourd'hui, la Cnas de Sidi-Bel-Abbès organise des portes ouvertes pour une meilleure information de ses assurés sociaux au sujet de la carte Chifa.

A. M.

CNAS DE GUELMA

97% des cartes Chifa distribuées

La Cnas de Guelma a organisé, jeudi en son siège, une conférence de presse sur la généralisation de l'utilisation de la carte Chifa.

«L'opération, qui a débuté exceptionnellement le 17 mai à Guelma (wilaya-pilote), s'est déroulée dans de bonnes conditions», a précisé la directrice de la caisse. «Je tiens à rendre hommage à tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette mission», a-t-elle ajouté. Le rapport d'évaluation fait clairement ressortir que l'élargissement du tiers payant à tous les détenteurs de la carte Chifa s'est passé comme prévu à Guelma.

En effet, sur les 104 148 cartes produites, 100 613 cartes ont été remises soit un taux de 97%.

La directrice de la Cnas de Guelma a par ailleurs déploré le phénomène de l'automédication qui perdure malgré l'application du système du tiers payant produit pharmaceutique, «qui vise à améliorer la qualité des prestations offertes aux assurés».

Elle a également lancé un appel solennel aux administrations publiques, les priant de communiquer les DAS (déclaration annuelle de salaire), pour faciliter l'opération de mise à jour des cartes Chifa.

Enfin, on apprend que des journées portes ouvertes seront organisées au centre payeur principal de Guelma aujourd'hui et demain.

«Cette manifestation permettra aux assurés de découvrir les avantages du système du tiers payant qui améliore la gestion sanitaire et les relations entres les usagers et la caisse», nous déclarent les organisateurs».

Noureddine Guergour

RELIZANE

L'Anem, une aubaine pour les jeunes chômeurs

Le bureau de l'Anem de Relizane est régulièrement pris d'assaut par de jeunes chômeurs en quête de travail dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

Ce dernier, mis en place en vertu d'un décret datant d'avril 2008, offre la possibilité de recruter des «primo demandeurs» d'après trois types de contrats : le contrat d'insertion des diplômés (CID), le contrat d'insertion professionnelle (CIP) et le contrat de formation-insertion (CFI). «Ce sont des contrats à durée déterminée qui sont en adéquation avec le profil de formation et le niveau de qualification des diplômés». Concernant les diplômés insérés dans les différentes administrations publiques, le contrat est d'une année renouvelable pour trois ans (CID), et de deux et une année respectivement pour le CIP et le CIF. C'est dire tout le travail qui reste à faire pour satisfaire la très forte demande et alléger les souffrances des jeunes qui subissent la «précarité». Les entreprises et sociétés privées ont été sollicitées pour un avis d'appel d'offres de postes selon leurs besoins. Les agences de l'Anem de la wilaya de Relizane se chargeront par la suite de «caser» les jeunes en leur offrant un contrat de pré-emploi Des demandeurs d'emploi, des diplômés pour la plupart, confirment leur pleine adhésion à cette formule. «Si j'arrive à décrocher un CID avec une rémunération de 12 000 DA par mois, je suis tranquille pour des années», dira Khadidja, détentrice d'un master en biologie. Elle vient tout juste de s'inscrire sur le fichier des demandeurs d'emploi. Un diplômé de Mehafid, recruté depuis quelques mois par l'APC de Belacel-Bouzegza, nous fait part de sa satisfaction.

A. Rahmane

AÏN-DEFLA

Moh El-Hlou nous a quittés

De son vrai nom Abdallah Bensoltane Mohammed, il a été, par le combat qu'il a mené pour venir en aide aux malades atteints du diabète, surtout les enfants, un exemple de générosité, de courage et de solidarité, et ce, au sein de l'association El-AJdad qu'il a créée il y a quelques années.

Lui-même était diabétique et souffrait de nombreuses complications, vivant avec plusieurs handicaps, dont la cécité. Il a eu une enfance très difficile, orphelin de mère très jeune et issu d'une famille très modeste. N'ayant pas eu de toit, il a vécu des années durant dans une chambre d'hôpital. Cependant, malgré ses souffrances, ses incapacités physiques, il s'est donné corps et âme à son association, venant en aide à ceux qui étaient dans le besoin. Il avait animé des journées médicales, était intervenu à la radio et à la télévision plus d'une fois. Il avait même été invité par une association américaine aux USA.

Convaincue de l'honorabilité de sa cause, l'Amsad (Association des médecins spécialistes de la wilaya de Aïn-Defla) n'a ménagé aucun effort pour l'aider dans le combat qu'il menait. Selon le président de cette association, le Dr Larbi Bouamrane, rencontré aux obsèques de Mohammed El-Hlou qui ont eu lieu au cimetière de Sidi Abdelkader à Khemis-Miliana jeudi dernier, «Bensoltane a toujours pensé aux autres jusqu'à son dernier souffle». Une foule nombreuse composée de proches, de patients, d'adhérents de l'association, de médecins et du personnel hospitalier où il était très estimé et où il comptait de nombreux amis, l'a accompagné à sa dernière demeure.

L'association El Ajdad est désormais orpheline comme vient de l'être l'association des diabétiques de la wilaya de Aïn-Defla Ibn-Khaldoun après le décès de son président Ghobrini Abdelkader, originaire d'El-Amra, survenu le 25 mai dernier à l'âge de 53 ans. Diabétique, il avait animé cette autre association pendant plus de 11 années sans jamais faillir. Tout le monde espère que d'autres hommes animés par la même générosité, le même altruisme, viendront prendre la relève. Ghobrini n'a pas été seul dans ce même combat, il a eu à ses côtés de nombreux médecins, à l'exemple des deux diabétologues, Mme Mazouzi née Hamouthene et Dr Oukaci.

Karim O.